



Conseil Européen des Syndicats de Police

Organisation Internationale Non Gouvernementale au Conseil de l'Europe

Comité Exécutif de Sarajevo 15 et 16 mai 2009

1

Résolution Finale

Le Conseil Européen des Syndicats de Police (CESP) - *Organisation Internationale Non Gouvernementale au Conseil de l'Europe* représentant 300 000 policiers de 17 pays (13 membres de l'Union Européenne), représentant 18 syndicats - a tenu son Comité Exécutif à Sarajevo (Bosnie et Herzégovine) les 15 et 16 mai 2009 sur le thème "***La Crise économique : Son influence sur le travail et le statut social des policiers ainsi que ses incidences sur une augmentation possible de la criminalité.***"

La crise économique n'est pas seulement théorique, nous sommes face à une réalité. En dehors des opinions et des suppositions il y a des chiffres qui montrent clairement que ce phénomène touche toute l'Europe. Nous appelons toutes les institutions européennes et tous les gouvernements nationaux des Etats membres du CESP à prendre en considération les informations qui ont été recueillies pendant la réunion du Comité Exécutif.

Avec l'aggravation de la crise économique le crime augmente et impacte considérablement le travail de la police. Les policiers sont exposés à des conditions de travail encore plus difficiles; moins de budget/moins d'équipements leur sont alloués.

Pour pouvoir apporter la sécurité publique ce qui représente le travail du policier défini par les législations de tous les pays européens, ils doivent faire des heures supplémentaires.

Les membres du CESP demandent que soient préservés: Leur régime spécifique de retraite, leur déroulement de carrière et les avantages sociaux liés à leur profession.

Avec l'augmentation de la criminalité les policiers sont confrontés à plus de difficultés sans les compensations nécessaires et les avantages sociaux. Cette situation engendre un mécontentement et une frustration qui affectent les policiers. Ils ou elles ont moins de temps à consacrer à leur famille et ont moins d'argent.

L'abaissement des fonds consacrés à la police engendre des dysfonctionnements de cette institution et expose les policiers à plus de danger, *ex: baisse de l'entretien des véhicules, des bâtiments de police, manque d'équipement de protection, etc.*

Les autorités ne doivent pas réduire les fonds prévus pour la police mais doivent rationaliser l'emploi de la police.

Ceci étant valable pour les autorités locales comme nationales à l'échelle européenne.

Le CESP réaffirme que la sécurité n'est pas seulement une responsabilité locale et nationale mais bien européenne.

Dans de nombreux cas les promesses faites à nos syndicats membres n'ont pas été tenues ou bien repoussées à cause de la crise financière. Le CESP souligne que la diminution des budgets affectés aux forces de police est une vision à très court terme et en voulant faire des économies le coût final sera plus grand.

Ce qui peut paraître une amélioration de la situation financière coutera plus chère en définitive à la société. Pour ces raisons le CESP demande:

- Le maintien des budgets affectés à la police ou même leur abondement à cause de l'augmentation de la délinquance
- En cas de baisse des budgets, les gouvernements devront assumer leur responsabilité concernant la sécurité des citoyens et ne pas rendre les forces de sécurité responsables du manque de sécurité.
- Les gouvernements des pays membres du CESP ne doivent pas prendre des décisions qui entraîneraient la diminution du nombre de policiers à cause de la crise économique, en gardant à l'esprit la spécificité du métier de policier et l'absence d'opportunité d'être employés dans d'autres domaines d'activité.

Sarajevo, le 16 mai 2009

Annexes:

Le CESP soutient :

- Les collègues chypriotes de CPA dans leur combat pour harmoniser les heures de travail des policiers avec les autres membres des services publics et le paiement du supplément de salaire aux responsables de station de police et aux chefs de département qui avaient été promis par le gouvernement avant la crise économique, mesures qui ont été ajournées.
- NPS (Bulgarie) dans leur demande d'aligner les salaires de policiers bulgares sur ceux de leurs collègues européens.
- USPF (Bosnie et Herzégovine), IPTU (Serbie), FRSZ (Hongrie), MPS (FYROM), SUP (Monténégro) dans leurs demandes d'aligner leurs salaires sur ceux de leurs collègues européens.
- USPF BiH qui demande aux autorités de Bosnie et Herzégovine de trouver une solution pour les policiers renvoyés depuis 7 ans, de revoir chaque cas individuellement et prendre une position accord avec les décisions adoptées par le Parlement de Bosnie et Herzégovine et ses organes exécutifs ainsi que celles des institutions internationales (*La Commission de Venise, le Commissaire aux Droits de l'Homme, l'Independant European Stability Institute ESI, etc.*)
Le CESP condamne cette situation et réclame une solution au problème des policiers renvoyés qui sont privés d'un Droit de l'Homme fondamental, celui de pouvoir travailler.
- Le CESP condamne l'intervention des politiques dans le travail de la police et l'interférence de certains responsables de police dans le travail des syndicats de police et des syndicalistes policiers.
- Le CESP rappelle que la police doit pouvoir remplir ses investigations sans interventions politiques tendant à les limiter.
- Par ailleurs le CESP condamne fermement les pressions latentes contre les syndicats policiers et leurs membres et demande aux Gouvernements, ses services ainsi qu'aux responsables de la police de ne pas interférer dans le travail des syndicats de police et ses actions conformément aux conventions internationales et aux lois nationales.
- IPTU (Serbie) dénonce la mauvaise condition des policiers serbes qui ne bénéficient pas des conditions de vie minimums. *"Le salaire d'un policier d'une ancienneté de 10 ans est de 300 Euros, alors que le minimum de revenu nécessaire pour une famille de quatre personnes est de 450 Euros"*.
- La police des Pays Bas (ANPV) est soucieuse de la montée de la violence contre les policiers. Les individus, aujourd'hui, supportent moins bien la pression. Les changements dans la société entraînent des changements d'attitude envers la police et les services publics. Les personnes acceptent de moins en moins l'autorité et sont de plus en plus agressives et violentes envers les policiers.
A cause de la crise économique la violence augmente. L'ANPV appelle les Gouvernements à légiférer pour condamner fermement ces violences.
- Le SPP (Espagne) demande qu'une solution soit trouvée par le Ministre de l'Intérieur du Gouvernement espagnol à propos d'un conflit - sans issues - qui dure depuis plus d'un an avec les policiers espagnols. Ce conflit a pour origine la non application d'accords signés avant la crise économique ce qui discrimine la police d'Etat par rapport aux polices régionales et locales.

- FRSZ (Hongrie) appelle toutes les institutions européennes et le Gouvernement hongrois à ne pas modifier la Loi concernant les membres de (HSZT) d'une façon défavorable pour les policiers. Nos droits qui sont assurés par cette législation ne doivent pas être - encore - diminués, tout spécialement en ce qui concerne le système de régime spécial de protection social et de santé, ainsi que la retraite. Ce changement de statut risquerait d'entraîner le départ de nombreux policiers engendrant une augmentation rapide de la criminalité, une baisse de la sécurité et rendrait la société instable.